

Décès du président de la JSK à l'hôpital de Aïn Naâdja Moh Chérif Hannachi, l'homme des grands défis

● Eliminatoires de la CAN-2021/Algérie 3- Zimbabwe 1 / Les Verts assurent et rassurent



Pages 15 et 16

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5221 - Vendredi 13 - Samedi 14 novembre 2020 - Prix : 10 DA

867 cas et 14 décès en 24 heures

Virus : interminable hausse des contaminations

Page 2

La régulation du secteur est devenue un casse-tête

Les opérateurs de la filière lait interpellent les autorités

Page 2

Le conseil consultatif des 75

Par Mohamed Habili

A Tunis, l'ONU, principalement en la personne de Stéphane Williams, la cheffe par intérim de la Manul, la Mission des Nations unies en Libye, parraine depuis lundi ce qui est appelé officiellement le Forum pour le dialogue politique inter-libyen, dont le but déclaré, ou du moins le plus souvent cité, est l'élaboration d'une feuille de route consensuelle censée propulser la Libye à la fois hors de sa crise actuelle et dans une nouvelle ère de sa longue histoire. 75 représentants des différentes factions libyennes, que celles-ci appartiennent à la classe politique ou à la société civile dans sa diversité, tous choisis par la Manul, à la différence des rencontres précédentes, ne devraient pas se séparer sans s'être mis d'accord sur les grandes lignes de la sortie d'une crise allant sur sa dixième année. La seule indication donnée par la représentante de l'ONU quant aux critères ayant présidé à leur sélection, c'est qu'ils ne doivent pas être connus pour nourrir une ambition politique personnelle. Mais cela n'a pas empêché le GNA, le gouvernement installé à Tripoli, de dénoncer la présence parmi eux de représentants de Tobrouk, à ses yeux rien d'autre que des criminels de guerre.

Suite en page 3

La cellule de suivi des enquêtes épidémiologiques est formelle :

«Non à la fermeture des écoles»



PH/D. R.

«Il n'est pas question de sacrifier l'éducation d'une génération entière d'élèves, simplement parce qu'il y a une flambée épidémique», a indiqué, hier, le président de la Cellule d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, le Professeur Mohamed Belhocine. [Page 2](#)

Procès Khalifa Bank

La défense pointe un «règlement de compte»

Page 3

Le gouvernement sahraoui condamne un «acte odieux et désespéré»

Agression militaire du Maroc à El Guerguerat

Page 3

La cellule de suivi des enquêtes épidémiologiques est formelle :

«Non à la fermeture des écoles»

■ «Il n'est pas question de sacrifier l'éducation d'une génération entière d'élèves, simplement parce qu'il y a une flambée épidémique», a indiqué, hier, le président de la Cellule d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, le Professeur Mohamed Belhocine.

Par Thinhinene Khouchi

Tout le monde ne parle que de cela ces jours-ci. En effet, suite à l'augmentation des cas de contamination enregistrée dans les différentes régions du pays, plusieurs suggèrent la fermeture des écoles pour protéger les élèves. Le Professeur Mohamed Belhocine, qui intervenait hier sur les ondes de la Radio Chaîne 3 quant à la fermeture ou non des établissements de l'éducation, a assuré qu'il n'est pas question de fermer les écoles, du moins pas pour le moment. Il a assuré qu'«il faut continuer à gérer au cas par cas», précisant, toutefois, qu'en cas d'évolution de la situation sanitaire qui nécessiterait un confinement général, «l'école serait, à ce moment-là fermée». Le président de la Cellule d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques a insisté sur le fait que «l'école doit continuer à dispenser le savoir aux enfants, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui avait exhorté les gouvernements à laisser les écoles ouvertes en veillant à l'application rigoureuse des mesures de prévention». En outre, rappelant les critères définis



Professeur Mohamed Belhocine

pour la gestion des contaminations en milieu scolaire, le Professeur a appelé à la mobilisation de tous pour faire face à cette pandémie mondiale. Il a lancé un appel aux enseignants, aux élèves et leurs parents, indiquant que «c'est l'occasion pour moi de rappeler l'extrême vigilance et l'extrême prudence qui doivent être observées à la fois par les enseignants, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes, chacune de ces catégories ayant un rôle à jouer». Il a précisé ce rôle : «Les enseignants dans l'encadrement des élèves et leur information concernant le respect du protocole sanitaire, les parents dans la surveillance de leur progéniture, en évitant d'envoyer à l'école des

enfants qui ont des symptômes. Ils doivent aussi éviter les rassemblements devant les écoles parce que les rassemblements sont des situations où, sans le vouloir et sans le savoir, on inocule le virus». Enfin, concernant l'importance du confinement vu la hausse des cas de contamination enregistrée ces derniers jours, le Professeur assure que «le confinement est une des armes dont nous disposons pour essayer de réduire le nombre de cas afin de maintenir les capacités du système sanitaire, qu'il s'agisse de ses ressources humaines ou des ressources matérielles, à la hauteur des besoins qui s'expriment». Pour rappel, plusieurs syndicats de l'éducation, dont l'Unpef ainsi

que des parents d'élèves, ont appelé les autorités à procéder à la fermeture des écoles pour une durée de 15 jours en raison de l'augmentation record des cas de coronavirus (Covid-19) ces derniers jours. Cela afin de permettre au ministère de

l'Éducation nationale et à la communauté de l'éducation de travailler à assurer tous les moyens pour l'application du protocole sanitaire et combler les manques observés lors de la rentrée scolaire courante.

T. K.

Non-respect des mesures anti-Covid-19 Fermeture de 37 commerces à Tizi Ouzou

DURANT LES DIX PREMIERS jours du mois de novembre, les services de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont enregistré pas moins de 67 infractions commises par les conducteurs de bus et taxi qui n'ont pas respecté les consignes de prévention contre la propagation du coronavirus, et à l'encontre desquels des mesures ont été prises, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication du même corps de sécurité. «Des opérations de contrôle de divers commerces ont donné lieu à des constats d'infractions aux dispositions sanitaires et à des sanctions à l'encontre des contrevenants pour insubordination aux mesures sanitaires (13 infractions), mises en demeure écrites adressées aux commerçants en infraction (122) et fermeture immédiate de commerces, cafés et restaurants pour une durée de 5 jours (37 locaux commerciaux)», a précisé la même source.

Enfin, 138 infractions liées au non-port du masque de protection et dont les contrevenants ont fait l'objet de procès-verbaux d'infraction, ont été recensées durant la même période de référence.

Hamid M.

867 cas et 14 décès en 24 heures Virus : interminable hausse des contaminations

L'Algérie a enregistré 14 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, quatre cas de moins qu'hier (18), portant à 2 125 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu un nouveau record, avec 867 cas, soit 16 cas de plus par rapport au bilan d'hier (851), pour atteindre au total 65 975 cas confirmés.

R. N.

La régulation du secteur est devenue un casse-tête Les opérateurs de la filière lait interpellent les autorités

La filière lait fait régulièrement l'objet de crise. Les mesures mises en œuvre jusque-là par les pouvoirs publics pour réguler cette filière n'ont pas donné de résultats. Afin de discuter des difficultés auxquelles ils sont confrontés, les opérateurs de la filière sollicitent les autorités pour une réunion en extrême urgence.

La filière continue actuellement à faire face à de grandes contraintes. La régulation de ce secteur est devenue un casse-tête, au vu du nombre d'obstacles qui le minent, notamment la spéculation et la distribution. Ainsi, les nombreuses difficultés qui entourent la filière ont mis un grand nombre d'éleveurs dans une situation extrêmement délicate, contraignant certains d'entre eux à mettre fin à leur activité. Pour sauver la filière lait, les opérateurs, participants à une visioconférence organisée par la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), demandent une réunion en extrême urgence avec les autorités afin de présenter la réflexion de la filière et trouver une solution qui arrange tout le monde. Cette rencontre virtuelle a regroupé les producteurs de lait, les éleveurs, les distributeurs, les unités de transformation et les producteurs fourragers répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi que le

président du Conseil interprofessionnel de la filière Lait (CNIFLAIT). Cette réflexion sera élaborée par la Confédération des industriels et producteurs algériens, et portera évidemment sur «les graves difficultés et obstacles auxquels sont confrontés l'ensemble des intervenants de la filière lait, ainsi que les propositions adéquates pour arriver à des solutions concrètes afin de permettre le développement et l'amélioration de la situation de la filière et d'assurer une nette production de qualité pour l'Algérie», explique la Confédération dans un communiqué rendu public.

Selon les professionnels, les nombreux dysfonctionnements qui caractérisent cette filière provoquent l'épineuse problématique de la régulation du marché. Si les pouvoirs publics affirment que les producteurs sont alimentés régulièrement et en quantités suffisantes en poudre de lait, les laiteries, elles, avouent que leurs quotas ont été réduits. Ils révèlent aussi qu'une grande quantité de cette poudre est utilisée comme matière première dans les usines de transformation de produits qui ne sont pas subventionnés, tels que les yaourts et les fromages, etc. ce qui cause en grande partie la crise. D'ailleurs, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a évoqué «la

mafia de la production et de la distribution», appelant à «s'attaquer aux gros bonnets» et s'engageant à «ouvrir progressivement tous les dossiers épineux». Il a même promis de mettre un terme au problème de distribution dans un délai ne dépassant pas une semaine, sans donner de précisions sur les moyens à mettre en œuvre pour mettre fin à ce phénomène. A noter que ce dossier ne fait qu'alimenter les débats depuis des années sans parvenir à trouver une solution.

Aussi, les mesures incitatives initiées par les pouvoirs publics pour stimuler la production laitière locale n'ont pas eu l'impact escompté. Les pouvoirs publics, au lieu d'appuyer le développement de la production locale du lait, en encourageant l'élevage, ont opté par la solution de facilité afin de répondre aux besoins du marché national en recourant à l'importation massive de la poudre de lait pour combler le déficit local et faire face aux besoins en croissance de la population. Le plus grand défi des pouvoirs publics demeure d'assurer la disponibilité de ce produit subventionné et de première nécessité aux citoyens, couvrir le besoin national, faire barrage aux spéculateurs et assurer une distribution équitable.

Louisa Ait Ramdane

Procès Khalifa Bank

La défense pointe un «règlement de compte»

Le procès de l'affaire Khalifa Bank s'est poursuivi avant-hier, avec des plaidoiries de la défense qui a plaidé l'innocence des accusés, dont Abdelmoumène Khalifa.

Par Aomar Fekrache

Les avocats de certains accusés ont affirmé devant le tribunal que leurs clients «qui sont parmi les meilleurs cadres et dirigeants, ont été privés de leur liberté et vu leur biens confisqués de manière arbitraire, en dépit de leur non implication aux faits délictueux qui leur sont imputés dans cette affaire, seulement parce qu'ils étaient parmi les cadres les plus proches de l'accusé principal, qui est lui aussi une victime d'un règlement de compte de l'ancien système».

L'avocat de Chachoua Abdelhafid, ancien directeur général adjoint de la société de prévention et de sécurité du Groupe Khalifa, contre lequel une peine de 20 ans de prison ferme assortie de la confiscation de tous ses biens immobiliers a été requise, a plaidé l'innocence. L'avocat a expliqué que «son travail n'avait aucune relation avec la gestion de la banque, vu qu'il était en charge des opérations de transport de fonds». Il a signalé, en outre, que son client, qui a été condamné en 2015 à 10 ans de prison ferme, a «payé le prix de la relation de parenté qui le liait à Khalifa», avant de plaider pour son acquittement et la mainlevée sur ses biens «confisqués de façon arbitraire». De son côté, l'avocat de Chachoua Badreddine, ancien directeur général adjoint chargé des équipements à la Banque Khalifa et frère de Chachoua Abdelhafid, a soutenu «l'inexistence de preuves matérielles» attestant de l'implication de son client dans les accusations portées contre lui. Il a ajouté que son client, ainsi que



PH.D. R.

son frère Abdelhafid et leur père décédé, également poursuivi dans cette affaire, ont été «victimes d'un règlement de compte de l'ancien système avec l'accusé Khalifa», plaidant pour son «acquittement et la mainlevée sur son appartement confisqué arbitrairement». Même son de cloche pour l'avocat de l'accusé Belaid Kechad, ancien directeur de l'agence de Blida, contre lequel une peine de 18 ans de prison ferme a été requise, qui a indiqué que son client qui est «parmi les meilleurs cadres bancaires, formé à l'étranger et qui a choisi de rentrer au pays» a été «impliqué dans cette affaire du fait qu'il était proche de l'ancien P-dg du Groupe Khalifa». Par ailleurs, le Collectif d'avocats de défense de Abdelmoumène Khalifa ont nié, lors de la séance de l'après-midi, les chefs d'accusation portés contre leur client, à savoir «vol qualifié, abus de confiance, falsification de documents officiels et corruption». L'avocat du principal accusé a affirmé que «c'est le sentiment d'insécurité qu'il res-

sentait pour plusieurs considérations et la peur de ne pas bénéficier d'un procès équitable qui avait empêché Abdelmoumène Khalifa de se rendre». Il a souligné qu'«on reproche à mon client des faits qu'il n'a pas commis pour des mobiles politiques», raison pour laquelle ce dernier ne s'est pas rendu après le mandat de dépôt international lancé contre lui. L'avocat a indiqué que «l'ancien régime avait l'intention de liquider la Banque Khalifa avant même de découvrir les soi-disant infractions et dépassements» pour évincer son client qui était «un exemple du jeune algérien ambitieux qui a préféré investir dans son pays dans la décennie noire et contribué à la création de milliers de postes d'emploi en faveur des jeunes à l'époque». Dans sa tentative d'acquiescer son client des faits qui lui sont reprochés, dont celui de «falsification de documents bancaires», la défense a affirmé qu'il s'agissait de documents datant des 26, 27 et 28 février 2003, alors que Abdelmoumène Khalifa

a quitté le pays avant ces dates, s'interrogeant alors : «Comment peut-on le considérer comme étant le principal auteurs», selon l'arrêt de renvoi. L'avocate de l'accusé, qui a également plaidé pour prouver l'acquittement et l'abandon des charges de corruption et d'abus d'influence de son client, a relevé que «tous les responsables des établissements publics qui déposaient leur fonds à la Banque Khalifa ont été acquittés du crime de corruption, ce qui entraîne l'abandon de cette charge. De même, il n'a jamais occupé de poste de cadre au sein de l'Etat pour qu'il soit accusé de trafic d'influence».

A la fin de sa plaidoirie, l'avocate de l'accusé a requis l'acquittement de son client des différentes charges retenues, car il avait «refusé de financer la campagne électorale de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika». Elle a demandé également la mainlevée sur ses biens confisqués, à savoir une voiture et une usine à Boufarik (Blida).

Aomar Fekrache

Le gouvernement sahraoui condamne un «acte odieux et désespéré»

Agression militaire du Maroc à El Guerguerat

Les forces armées marocaines ont mené hier une agression militaire dans la région d'El Guerguerat, au sud ouest du Sahara occidental, où des Sahraouis civils manifestaient pacifiquement depuis le 21 octobre, a indiqué l'ambassadeur de la République arabe sahraoui démocratique en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, dans une déclaration à la chaîne de télévision algérienne A3. Selon le diplomate sahraoui, l'Armée populaire de libération sahraoui a riposté aux attaques marocaines, en vertu de son droit de défendre les civils sahraouis. «C'est une agression. Les troupes sahraouies se retrouvent en situation de légitime défense et répliquent aux troupes marocaines qui essaient de continuer leurs marches en dehors du mur de défense qui constitue la ligne de démarcation», a déclaré Mohamed Salem Ould Salek. Le gouvernement sahraoui de son côté, a confirmé la violation par le Maroc du cessez-le-feu et son

agression militaire à El Guerguerat en ouvrant trois nouvelles brèches illégales dans le mur de sable marocain, qualifiant les faits d'«acte odieux et désespéré». «Vendredi, le 13 novembre 2020, aux premières heures de l'aube, l'Etat d'occupation marocain a fait une annonce de violation du cessez-le-feu à travers l'intrusion d'un groupe d'agents en civil pour attaquer les civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement devant la brèche illégale d'El Guerguerat», a déclaré le gouvernement sahraoui dans un communiqué, affirmant en même temps que le Maroc a procédé à un acte plus dangereux en laissant «ses forces armées s'introduire dans l'autre côté du mur de l'humiliation et de la honte près de la brèche pour encercler la zone». En réaction à cet acte «méprisable et désespéré», les forces de l'Armée populaire de libération sahraoui ont riposté aux troupes marocaines, tandis que les militants sahraouis ont affronté courageusement les

«Baltagua» (voyous) auxquels l'occupant marocain a fait appel. «En fin de compte, les batailles ont commencé et la guerre imposée à notre peuple a éclaté, et avec elle nous sommes entrés dans une nouvelle étape décisive dans la lutte de notre peuple fier, défendant son droit légitime à la liberté, à la dignité et à la souveraineté», ajoute le communiqué. «En conséquence, le Front Polisario appelle l'ensemble du peuple sahraoui à se dresser comme un seul homme avec fermeté et courage pour riposter à une éventuelle agression brutale et à achever la libération de la partie occupée avec tout ce que cela implique comme sacrifices», a-t-on conclu. Depuis plus de trois semaines, des Sahraouis civils (hommes et femmes), représentant notamment des associations de jeunesse, des femmes, des travailleurs, d'organisations de défense des droits de l'homme et plusieurs ONG opérant dans le domaine socioculturel, observent des sit-in à différents endroits le

long du mur de sable érigé par l'occupant marocain. Ils manifestent pour exiger notamment la fermeture définitive de la brèche illégale d'El-Guerguerat dans l'extrême sud-ouest du Sahara occidental. Les manifestations se veulent, selon les organisateurs, un moyen de faire face aux manœuvres et provocations marocaines et réclamer l'organisation du référendum d'autodétermination, l'objectif pour lequel a été créée la Mission des Nations unies au Sahara occidental (Minurso). Aussi, les manifestants appellent à mettre un terme à la souffrance inacceptable du peuple sahraoui face au silence de l'ONU, notamment dans les territoires occupés. Ils exigent également le retrait immédiat des troupes marocaines des territoires sahraouis occupés et de dévoiler le sort des disparus ainsi que la libération de tous les prisonniers civils sahraouis détenus dans les geôles marocaines.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Le conseil consultatif des 75

Suite de la page une

Si par la notion de forum on entend un lieu où se tient un débat, alors il saute aux yeux que ce n'est pas lui qui convient le mieux pour désigner une négociation devant déboucher sur un accord final contraignant pour ses participants. Conférence, ou congrès, auraient mieux annoncé le propos. Mais enfin, c'est lui qui a été choisi, sans doute à dessein, en dépit de son ambiguïté, à moins que ce ne soit à cause d'elle. L'accord de Tunis, tel que cela ressort des déclarations de Williams, ne devrait pas valoir moins que celui de Skhirat, adopté fin 2015, qui avait fait du GNA le seul représentant reconnu du peuple libyen, mais qui au lieu de réunir la Libye sous une seule autorité, avait en fait entériné sa division en deux entités politiques inconciliables, l'une régnant à l'est et l'autre à l'ouest. La logique voudrait que venant des années après lui, il constitue son dépassement, quand il ne serait pas en complète rupture avec lui. Et pour cause, les deux, celui qui existe déjà, et celui qui est en élaboration en ce moment même, sont l'œuvre d'un seul auteur : la communauté internationale. En clair, ces puissances mêmes qui avaient renversé l'ancien régime par la force des armes, et qui maintenant s'ingénient à refaçonner la Libye tout en la stabilisant. Contrairement à la Syrie, dont l'Etat ne s'est pas écroulé du fait d'une crise à bien des égards comparables à celle dont la Libye peine à sortir, celle-ci, bien que divisée en deux camps, est en réalité placée sous tutelle directe des Nations unies, ou plus exactement de son Conseil de sécurité. Si dans les heures qui viennent, les 75 réunis à élisent comme prévu un nouveau Conseil présidentiel, c'en est fait de celui que préside Fayyaz el-Serraj. Celui-ci tient en effet ses responsabilités de l'accord de Skhirat, intervenu dans des circonstances autres mais sous les mêmes auspices. L'instance exerçant la souveraineté en Libye n'est toujours pas libyenne. Le but est précisément de faire en sorte qu'elle la recoure au terme d'un processus de reconstruction dont tout indique qu'il prendra encore quelque temps. Mais à moins de l'apparition d'une nouvelle autorité politique adoubée par la communauté internationale, le Forum de Tunis aura été une occasion ratée, un coup pur rien. On ne s'aventurera pas ici à lui prédire telle destinée plutôt que telle autre. Encore que le fait que la querelle présidentielle américaine ne soit pas encore vidée militite pour un report ou pour une suspension extensible dans le temps.

M. H.

Barrage de Taksebt (Tizi Ouzou)

Le volume d'eau au-dessous des 19 %

■ Le taux de remplissage du barrage de Taksebt continue de baisser sensiblement pour atteindre, en fin de la semaine courante, 18,80 %, ont annoncé, jeudi, des responsables locaux des ressources en eau de la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Le volume restant est ainsi estimé à pas plus de 34 millions de mètres cubes. Cette baisse sensible du principal barrage alimentant Tizi Ouzou n'a pas suscité des mesures de restriction pour le moment, selon le directeur de wilaya des ressources en eau, Mokrane Djouder, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale. Il a soutenu que les populations continuent d'être alimentées avec les mêmes quantités, tout en faisant état de la baisse de la consommation comparativement à la période estivale. Mais si les pluies tardent encore, le même responsable n'a pas exclu le recours à des restrictions. Le déficit en eau potable de la wilaya de Tizi Ouzou est imputé au retard de la réalisation de nombreux projets hydrauliques, notamment le barrage de Souk Tlatha, de l'usine de dessalement de l'eau mer et du transfert depuis Tichy Haf (Béjaïa). Djouder a, à ce propos, expliqué que les oppositions des recasés du site du barrage de Souk Tlatha font que



Ph/D. R.

celui-ci demeure toujours à l'arrêt, alors que son taux d'avancement a atteint les 60 % et la reprise du chantier n'est pas pour demain. Le même responsable a souligné l'urgence de

relancer ce projet et de lancer les autres, tels que les barrages de Sidi Khelifa (Azeffoune) et Zaouia (Makouda), pour le règlement définitif des problèmes de pénurie d'eau

potable dans la région. Par ailleurs, la directrice locale de l'Algérienne des eaux a fait état de plus de 30 % de pertes dans la production de l'eau potable au profit des abonnés de la

wilaya de Tizi Ouzou. Cette perte est induite par les fuites et les branchements illicites, selon les explications fournies par la même responsable.

H. M.

CHU d'Oran Le service de chirurgie générale rouvert aux malades du Covid-19

LA DIRECTION du Centre hospitalo-universitaire (CHU) «Dr Benzerdjeb» d'Oran a décidé la réouverture du service de chirurgie générale A (pavillon 14) pour l'accueil des malades atteints de Covid-19, dont le nombre est en hausse, rapporte un communiqué de l'établissement de santé.

Le pavillon 14 dispose de 60 lits raccordés aux sources d'oxygène, a-t-on indiqué, soulignant que la direction du CHU d'Oran œuvre à fournir les quantités suffisantes d'oxygène.

Les unités de prise d'échantillons d'analyse sur les malades suspects d'être atteints du coronavirus sont disponibles, a-t-on fait savoir, ajoutant que l'unité de consultation et de dépistage du Covid-19 a été ouverte à l'entrée du service des urgences médico-chirurgicales, en face de l'unité de réanimation des malades atteints du virus.

Le CHU d'Oran a également réservé un nombre de lits aux malades atteints par le coronavirus au niveau du service des maladies infectieuses et sa direction a déposé une demande pour l'acquisition de 3 000 tests de PCR.

A rappeler que le CHU dispose d'une unité de dépistage du Covid-19 au niveau du service de microbiologie.

H. N.

Le jeune Zoheir Fatssi concrétise son rêve Culture de la banane à Jijel, une réussite palpable

Le jeune Zoheir Fatssi a réussi à relancer la culture de la banane dans la wilaya de Jijel, en recourant à la culture sous serres multi-chapelles, dont les premiers sont attendus avant la fin du mois en cours.

Dans sa ferme située dans la région de Guemar, dans la commune de Chekfa, Zoheir a fait part à l'APS de son «rêve» qui commence à se réaliser depuis l'apparition des premières bananes, un produit très demandé sur le marché local, précisant attendre ce moment depuis 14 mois, la période nécessaire à la floraison avant la fructification qui intervient par la suite tous les 7 mois.

Ayant concrétisé ce projet dans le cadre d'un financement de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), Zoheir a indiqué que le succès réalisé est le résultat d'efforts consentis tout au long de plusieurs phases.

Et d'ajouter : «J'ai d'abord étudié la faisabilité de la culture de ce fruit avec le soutien de la Chambre d'agriculture. Après avoir été certain que ce projet serait rentable, j'ai suivi une formation sur la plantation des bananiers puis j'ai déposé un dossier afin de solliciter un soutien financier auprès de l'Agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes de Jijel».

Après l'approbation de son dossier, Zoheir a loué une terre agricole pour y implanter ses bananiers, car n'en possédant pas une. Le jeune agriculteur y a installé une serre en plastique multi-chapelles achetée à près de 10 millions de dinars.

Il a veillé soigneusement à surveiller l'évolution de la culture des bananiers, à partir de la plantation des plants jusqu'à l'émergence

des premiers rameaux renfermant environ 50 kg de banane dans un premier temps, avant d'atteindre 70 kg ou plus durant la seconde production, après 7 mois.

Parmi les premiers indices du succès de son projet, Zoheir a fait part des contacts d'un grossiste désirant lui acheter l'intégralité de sa production, en plus de diverses autres sollicitations émanant d'investisseurs locaux en quête de plants de bananiers.

«Dans un premier temps, j'ai cédé 300 plants à un jeune homme de la région ayant exprimé le souhait d'entreprendre un investissement similaire», a-t-il dit.

Concernant la qualité de sa production, Zoheir a indiqué que «la banane locale aura incontestablement un écho favorable, car elle diffère grandement des bananes importées, que ce soit en matière de saveur que de parfum», assurant ne pas avoir recouru aux engrais et que son fruit dont la longueur varie entre 20 et 32 cm est «100 % bio».

Par ailleurs, dans la perspective de vendre sa production sur le marché local au cours de ce mois, Zoheir ambitionne de déployer son investissement en créant une «pépinière de bananiers», dans le but de fournir des plants à de jeunes exploitants ambitionnant de se lancer dans l'agriculture de ce fruit, faisant également part de son désir d'acquérir une terre agricole pour en finir avec la location.

La culture de la banane sous serre, un investissement rentable

De son côté, Yacine Zeddami, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Jijel, a fait savoir à l'APS que la production de

banane sous serre multi-chapelles est «un investissement rentable».

Il a indiqué que la Chambre d'agriculture a prêté assistance, technique essentiellement, à trois jeunes de la wilaya de Jijel, à l'instar de Zoheir Fatssi, et qui s'est soldée par des résultats «satisfaisants dès les premières étapes de la production».

«L'utilisation de serres multi-chapelles d'une hauteur de plus de 6 mètres a permis de fertiliser la culture et de ne pas exploiter de grandes surfaces agricoles, et ce, avec un rendement amplifié, puisque 1 000 arbustes peuvent être plantés dans chaque serre avec une production prévisionnelle oscillant entre 60 et 100 kg par arbre, équivalant à une production totale de 100 tonnes dans chaque serre», a relevé le même responsable.

M. Zeddami a également souligné que l'expérience menée par la Chambre d'agriculture avec le jeune Zoheir, à travers son accompagnement constant, a permis d'accroître cette culture à travers la plantation de 1 100 plants environ dans seulement un quart d'hectare pour un résultat «très satisfaisant, puisque tous les plants ont donné des fruits en abondance, soit quatre fois une culture de façon ordinaire», a-t-il dit.

Dans ce même contexte, le SG de la Chambre d'agriculture de Jijel a relevé l'importance de s'engager dans ce type d'agriculture «fructueuse» qui permettra au consommateur algérien d'en connaître les origines et la qualité du produit par rapport au fruit importé, en plus de «contribuer, après le succès de cette culture au niveau national, de réduire la facture d'importation et d'engranger de la devise forte».

Halim Y.

Industries électroniques et d'appareils électroménagers

Les textes fixant les modalités d'admission au régime préférentiel finalisés

Le ministère de l'Industrie a annoncé, jeudi, la finalisation des procédures relatives au projet de décret exécutif et du cahier des charges fixant les modalités d'admission au profit des régimes préférentiels des opérateurs exerçant les activités de production de produits et équipements électroniques et électroménagers.

Par Mohamed A.

«Le ministère de l'Industrie vient de finaliser les dernières procédures de présentation du projet de décret exécutif et du cahier des charges fixant les conditions et modalités d'admission au bénéfice des régimes préférentiels des opérateurs exerçant les activités de production des produits et équipements électroniques et électroménagers, pour la signature du Premier ministre», a indiqué un communiqué du ministère. «Ces textes, visant à créer une véritable industrie et à encourager la production dans ces domaines, seront publiés au Journal officiel après signature», a précisé la même source. A cet

effet, le ministère a assuré que ces textes ne visent pas à «bloquer» l'activité dans ces domaines, mais ont pour objectif de permettre aux opérateurs ayant atteint les taux d'intégration requis, de bénéficier des avantages fiscaux accordés par l'Etat dans le cadre du régime fiscal préférentiel. Ces textes sont «en faveur de la création de véritables industries au lieu du montage actuel, et ce, conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi de finances complémentaire pour 2020», a ajouté le communiqué. Quant aux opérateurs n'ayant pas encore atteint le taux d'intégration requis, ils peuvent poursuivre leurs activités tout en s'acquittant des droits de douane sur les composants importés selon le tarif de chaque composant en cas d'importation séparée et le tarif du produit final destiné à la commercialisation en cas d'importation d'ensembles destinés au montage, a expliqué la même source. Le ministère de l'Industrie a rappelé, à l'occasion, que le décret exécutif n° 74-2000 devant favoriser l'accroissement du rythme de l'intégration, n'a pas donné lieu à aucun progrès en la matière 20 ans après. «Au contraire, des entreprises ayant atteint des niveaux d'intégration dans le passé se sont engagées dans la voie de l'importation directe de la plupart des produits commercialisés démontés et en ensembles complets», a fait observer le ministère. Concernant la prochaine étape, le ministère de l'Industrie a indiqué que tout investisseur qui souhaite s'engager dans le processus d'intégration, doit l'initier avec un investissement qui permet de créer une réelle valeur ajoutée pour le pays. «Compte tenu de l'urgence et de la détermination de l'Etat à relancer toutes les activités dépendantes des compétences et des ressources locales, y compris cette importante filière, il n'y aura plus de place pour l'importation subventionnée, au détriment d'une industrie marginalisée par des



méthodes qui ne servent pas l'économie nationale», a relevé la même source.

Les opérateurs invités à s'engager dans une industrie nationale intégrée

«Les portes du ministère de l'Industrie restent ouvertes aux représentants des associations professionnelles souhaitant s'engager dans le processus d'intégration, doit l'initier avec un investissement qui permet de créer une réelle valeur ajoutée pour le pays. «Compte tenu de l'urgence et de la détermination de l'Etat à relancer toutes les activités dépendantes des compétences et des ressources locales, y compris cette importante filière, il n'y aura plus de place pour l'importation subventionnée, au détriment d'une industrie marginalisée par des

producteurs, mieux qu'à l'ancien dispositif», a relevé encore le ministère. S'agissant des opérateurs qui veulent rester dans l'ancienne activité, ils sont appelés à payer les droits et les taxes sur les équipements importés jusqu'à atteindre le taux d'intégration prévu dans le cahier des charges, a expliqué le ministère, soulignant que ces opérateurs doivent «comprendre que la mission de l'Etat réside dans l'encouragement à la création d'emplois productifs et à la préservation des différentes ressources nationales, en comparant les coûts des emplois avec leurs rendements fiscaux et la devise dépensée dans ces activités». A ce propos, le ministère de l'Industrie a fait état de la hausse continue de la facture des importations des opérateurs versés dans cette activité depuis la publication du décret exécutif n° 74-2000, passant de 150 millions de dollars

lors de sa promulgation à 2 milliards de dollars par an durant les 20 ans de transactions sous ce régime. D'autre part, le ministère de l'Industrie a annoncé la mise en place d'un groupe de travail au niveau du ministère qui étudie les dossiers approuvés depuis 2000 afin d'évaluer leur conformité avec le dispositif législatif en vigueur, notamment en ce qui concerne l'atteinte du taux d'intégration fixé par les cahiers des charges et d'identifier les opérateurs qui ont atteint les taux d'intégration promis et ceux dont l'activité n'a pas dépassé «l'importation déguisée». A travers cette procédure, le ministère vise à assainir le secteur conformément à la loi et dans l'intérêt public, de manière à éviter «les erreurs qui ont coûté des sommes énormes au Trésor public et ont freiné le développement de l'industrie dans notre pays».

M. A.

Pétrole

Les prix amorcent la fin de semaine en baisse

Les prix du pétrole cédaient du terrain hier, les données peu encourageantes pour la demande d'or noir publiées jeudi par l'AIE et l'EIA atténuant l'euphorie du début de semaine alimentée par les résultats prometteurs d'un vaccin contre le Covid-19. Vers 10h40 GMT (11h40 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier cédaient 0,55 % par rapport à la clôture de jeudi, à 43,29 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre lâchait 0,83 % à 40,78 dollars. «Les prix du pétrole reculent mais plutôt modestement, étant donné l'ampleur de la hausse cette semaine», a noté Jeffrey Halley, analyste de Oanda. Les

deux cours de référence gagnaient en effet près de 10 % depuis le début de la semaine. «Les cas de coronavirus sont toujours en augmentation et des mesures de confinement sont remises en place», a déploré Stephen Brennock de PVM, «il n'est donc pas surprenant que l'AIE ait par exemple réduit ses perspectives à court terme concernant la demande mondiale de pétrole». Dans son dernier rapport mensuel publié jeudi, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a significativement revu en baisse ses prévisions pour la demande pétrolière mondiale cette année, en raison de la deuxième vague de Covid-19 qui affecte l'Europe et les Etats-

Unis. Autre signal peu encourageant pour la demande que les investisseurs ont digéré hier, l'Agence américaine d'Information sur l'Energie (EIA) a rapporté jeudi que les réserves commerciales de brut ont augmenté de 4,3 millions de barils (MB) au 6 novembre aux Etats-Unis, s'établissant à 488,7 MB. Les experts sondés par l'agence Bloomberg tablaient sur une baisse médiane de 1,9 MB. Cette hausse surprise fait craindre une offre excédentaire dans un marché déjà plombé par une consommation en berne sur fond de résurgence de la pandémie et de ralentissement des déplacements.

Lyliya K.

Refroidi par la hausse des cas de Covid-19 Wall Street termine en nette baisse

LA BOURSE de New York a terminé jeudi en nette baisse, l'augmentation des cas de Covid-19 aux Etats-Unis prenant le pas sur l'optimisme qu'avait suscité l'annonce d'un futur vaccin.

Selon des résultats provisoires à Wall Street, le Dow Jones Industrial Average a perdu 1,08 % à 29 080,17 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a cédé 0,65 % à 11 709,59 points. L'indice élargi S&P 500 a lâché 1,00 % à 3 537,01 points. La veille, le Dow Jones avait cédé 0,08 % mais le Nasdaq avait bondi de 2,01 % après deux séances de baisse et le S&P 500 avait avancé de 0,77 %. «L'optimisme qui prévalait sur la lutte contre la pandémie semble se heurter maintenant aux inquiétudes qui réapparaissent face à la hausse continue des cas de virus», ont résumé les analystes de Schwab. Les Etats-Unis recensent environ 240 000 décès à ce jour depuis le début de la pandémie pour plus de 10,3 millions de cas. Ils enregistrent à l'heure actuelle plus de 100 000 nouveaux cas chaque jour, dont 200 000 atteints mardi. «Les cas de Covid continuent d'augmenter à un rythme alarmant, vers un taux de mortalité possible de 2 000 par jour», s'est aussi inquiété Boris Schlossberg de BK Asset Management. Il souligne également que «l'infrastructure médicale atteint ses limites, ce qui pourrait conduire les autorités à prendre des restrictions qui vont ralentir davantage l'économie». Farid R.

Rentrée universitaire à M'sila

Plus de 5 600 nouveaux étudiants attendus

■ Plus de 37 000 étudiants, dont plus de 5 600 nouveaux bacheliers, sont attendus à l'université «Mohamed-Boudiaf» de M'sila à la prochaine rentrée universitaire 2020-2021, a indiqué, jeudi, le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur.

Par Hamid M.

Aussi, 5 664 nouveaux inscrits suivront un dispositif spécial mis en place dans le cadre de la prévention et la lutte contre le coronavirus, a ajouté M. Bedari. Pour cette année universitaire,

une plateforme électronique a été dédiée aux inscriptions des nouveaux étudiants qui pourront, via leurs comptes, confirmer leurs inscriptions et payer, à distance, les frais d'inscription grâce à la carte Dahabia ou par le retrait d'un imprimé, a-t-il précisé. Un cyberspace a été également installé au sein de l'université, tout en veillant au strict respect des gestes barrières et du protocole sanitaire, a-t-il noté.

L'ensemble des effectifs seront répartis sur sept facultés et deux instituts nationaux, a ajouté le recteur, soulignant que les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers se déroulent dans des «conditions ordinaires». Le même responsable n'a pas manqué de rappeler la mise en fonction, depuis

quelques mois, de l'université numérique dotée de plateformes touchant la gouvernance, la pédagogie, l'ouverture de l'université sur son entourage et la sécurité des infrastructures avant de relever «le lancement à partir du mois prochain de l'enseignement numérique». La même source a indiqué que 1 000 enseignants parmi les 1 500 que compte l'université de M'sila ont reçu une formation leur permettant de se familiariser avec la numérisation dans l'université.

L'université «Mohamed-Boudiaf», à travers son incubateur, a déposé 16 brevets d'innovation au niveau de l'Institut national de la propriété industrielle, a-t-on noté, soulignant que 30 autres brevets seront déposés «courant l'année 2021».

H. M.



PH. D. R.

Oran/Tri des déchets

Des bouteilles en plastique contre des tickets téléphoniques

L'établissement public (EPIC) chargé de la gestion des centres d'enfouissement technique des déchets ménagers de la wilaya d'Oran (CET Oran) lance, à partir de la semaine prochaine, une opération d'échange de bouteilles en PET (plastique transparent) contre des tickets de crédit téléphonique, a-t-on appris auprès des initiateurs de cette

action.

Organisée sous le slogan «Tri des déchets et recharge ton portable», cette opération sera ouverte aux citoyens à partir de la semaine prochaine au niveau du centre de proximité du tri sélectif de Mdina J'dida, a précisé M^{me} Amina Moghrabi, chef du service de la valorisation des déchets au niveau de l'EPIC CET Oran.

Les citoyens pourront ainsi se présenter au centre de tri avec leurs bouteilles en PET, qu'ils peuvent échanger contre des tickets de rechargement de crédit téléphonique, explique la même responsable, ajoutant qu'une bouteille équivaut à 1 DA.

Cette opération vise à encourager la culture du tri sélectif chez les citoyens, dont une partie a déjà été fidélisée les der-

niers mois, grâce à des actions similaires comme «donne des bouteilles, on te donne un masque», qui a drainé «beaucoup de monde», note-t-elle encore. En effet, l'idée de cette nouvelle opération a germé au cours de la crise sanitaire, où La direction de l'EPIC CET a donné des masques de protection contre des bouteilles en plastique. **Maya F.**

Mostaganem/Covid-19

Fermeture du marché hebdomadaire de Mesra

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé de fermer, à titre conservatoire, le marché hebdomadaire à caractère régional de Mesra, à compter d'hier, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie de Covid-19, a-t-on appris, jeudi, auprès de ces services.

La même source a indiqué que le comité de wilaya de prévention contre le coronavirus a décidé mercredi soir, lors de sa réunion périodique, de la fermeture de cet espace commercial qui reçoit, chaque semaine, des citoyens de différentes wilayas du pays.

Lors de la réunion, le comité a également décidé de consacrer une enveloppe de 2 millions DA du budget de la wilaya au profit du

secteur de la Santé pour l'acquisition de réactifs polymérase en chaîne (PCR) pour la détection du virus et le renforcement des capacités quotidiennes de dépistage au niveau local.

Les autorités locales ont aussi donné des instructions pour procéder, immédiatement, à de larges opérations de désinfection des écoles primaires et intensifier les sorties sur le terrain pour sensibiliser les citoyens et les commerçants sur l'application des mesures de prévention contre Covid-19, selon la même source.

De leur côté, les services de la sûreté de wilaya ont fait part de 716 infractions aux mesures de prévention contre la pandémie (non port du masque protecteur dans les

espaces publics, non-respect de la distanciation et violation du confinement sanitaire partiel, ...) durant la période allant du 5 au 10 novembre en cours.

Les services du commerce ont proposé, durant les deux dernières semaines, la fermeture à titre conservatoire de 91 espaces commerciaux, notamment des marchés quotidiens, des centres commerciaux et des locaux de vente de produits de consommation, ainsi que des restaurants et des cafés, pour non-respect des mesures de prévention, selon le chef de service observation du marché et information économique de la direction du commerce, Ghali Sid-Ahmed, dans une déclaration à l'APS. **M. O.**

Mascara

Plantation de 2 000 arbustes au périmètre du barrage d'Oued Taht

Une opération de plantation de 2 000 arbustes a été organisée jeudi au niveau du périmètre du barrage d'Oued Taht, dans la wilaya de Mascara, avec la participation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), des travailleurs de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), des agents de la Conservation des forêts et des citoyens.

L'opération entre dans le cadre de la campagne nationale de reboisement des bassins des barrages, lancée dernièrement par le ministère des Ressources en eau, visant la plantation d'un million d'arbustes d'ici à la fin du mois de mai 2021, en vue de renforcer la couverture végétale au niveau des péri-

mètres des barrages, lutter contre l'érosion et réduire l'envasement des barrages, a indiqué la chargée de communication de l'agence nationale des barrages et des transferts, Smali Sabrina.

Des arbres fruitiers ont été plantés au niveau des quatre pépinières créées par l'ANBT au niveau des périmètres des barrages de Kramis, dans la wilaya de Mostaganem, Keddara dans la wilaya de Boumerdès, Sidi M'hamed Bentaïba dans la wilaya d'Aïn Defla et Aïn Zada dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, pour une capacité de production annuelle de 440 000 arbustes, a-t-elle précisé.

Quatre nouvelles pépinières, a ajouté M^{me}

Smali, seront créées prochainement au niveau du périmètre des barrages de Beni Haroune (Mila), Koudiet Rosfa (Tissemsilt) et Douéra (Alger), soulignant que l'Agence entend compter sur ses propres ressources dans les opérations de reboisement des périmètres des barrages, qui devront s'étaler dans les prochaines années de manière intensive.

D'autre part, le barrage d'Oued Taht, réceptionné en 2019, a bénéficié d'une opération de reboisement, en octobre dernier, de quelque 5 000 arbustes, ainsi qu'une autre opération de plantation de 2 000 arbustes d'oliviers, d'eucalyptus, de palmiers et de cyprès qui a eu lieu jeudi. **Ali O.**

Ouargla

Récolte prévisionnelle de plus de 3 000 tonnes de maïs fourrager

UNE RÉCOLTE de plus de 3 000 tonnes de maïs fourrager est attendue dans la wilaya de Ouargla au terme de la campagne de moisson lancée à N'goussa, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production, d'un rendement moyen de 42,5 tonnes par hectare sur une superficie globale de 75 ha retenue dans la région de N'goussa, contribuera à l'approvisionnement des éleveurs de bovins en cet aliment, au développement de la production laitière et, ainsi, à la réduction de la facture d'importation de lait, a-t-on indiqué.

Les services agricoles de la wilaya tablent, à la faveur d'un ambitieux programme, sur l'extension graduelle des superficies dédiées à la maïsiculture (en irrigué) au niveau des périmètres retenus au titre de l'investissement agricole, a-t-on ajouté.

Ils font état, en outre, de l'ensemencement, cette année, de 170 hectares supplémentaires pour le développement de la culture de maïs en grain, en vue de satisfaire la demande aussi bien des éleveurs de bétail que des aviculteurs.

La campagne de moisson de cette superficie, retenue au niveau des communes de N'goussa, Hassi-Messaoud, Sidi-Khouiled et Aïn El-Beida, sera lancée la semaine prochaine, selon les services de la DSA. **H. Y.**

Arts visuels

«Rhizome», un nouvel espace d'exposition inauguré à Alger

■ Un nouvel espace d'exposition, dédié aux arts visuels, a été inauguré dernièrement à Alger par une exposition de peinture de Mehdi Djelil, plus connu sous le nom d'artiste «Bardi».

Par Adéla S.

Situé à la rue Didouche-Mourad, au centre d'Alger, cet espace culturel baptisé «Rhizome», doté d'une galerie de 70m², accueille pour son exposition inaugurale les œuvres de Bardi qui propose six tableaux et une installation.

Intitulée «Stasis», l'exposition propose une réflexion rétrospective sur des événements ayant marqué le quotidien de milliers d'Algériens, notamment les violences des années 1990.

Optant pour des couleurs sereines (pastel), l'artiste porte

un regard critique sur de nombreuses questions de la vie quotidienne qu'il représente dans un style grotesque fascinant, alliant beauté et laideur.

A travers des corps démembrés et figures humaines déformées, Bardi qui use d'un trait épais pour accentuer l'effort notamment dans «Gouvernant-gouverné», une toile (grand-format) qui porte une réflexion sur l'autorité et la dictature dans un contraste prononcé.

«A travers mes œuvres, je tente de faire mon deuil de tous les événements qui ont secoué mon vécu et celui partagé par



des milliers d'Algériens par le recours à la dérision et la caricature comme forme artistique pour contourner le passé et magnifier le présent», explique l'artiste. Diplômé de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger,

Mehdi Djelil a exposé depuis 2009 en Algérie et à l'étranger. Ses œuvres, actuellement présentées au Middle East Institute (Etats-Unis), ont fait le tour de plusieurs galeries à travers le monde, notamment en

Espagne, la Suède, le Sénégal et la Russie.

L'exposition est visible jusqu'au 16 janvier prochain tous les jours de 10 heures à 18 heures.

A. S.

Sétif

Tournage de la dernière partie du film «Lahbel» dans le village d'Ain Roua

Le tournage de la dernière partie du film «Lahbel», réalisé par Mesri Houari, a été entamé mercredi dans le village d'Ain Roua, au nord de Sétif.

La plupart des scènes de ce téléfilm révolutionnaire, qui raconte les souffrances du peuple algérien dans les domaines de la médecine et de l'enseignement durant l'époque coloniale, ont été tournées dans la commune de Theniet Ennasr, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, tandis que le tournage des dernières séquences aura lieu dans une vieille maison à proximité du village d'Ain Roua (Sétif), baptisée Dar Ghanem, du nom de l'un des chouhada de la région.

A l'affiche de ce téléfilm de 90 minutes, s'illustre plusieurs nou-

veaux visages du cinéma et d'autres artistes célèbres tels que Fatima Hlilou, Hamza Feghouli (Ma Messaouda), Oussama Ghedjati et le jeune Khaled Abderrahmane dans le rôle de Laid, a indiqué le directeur de la Société de production, Houssam Eddine Osman, qui interprète le rôle de l'une des figures héroïques de ce

nouveau film.

Le scénario a été rédigé par Abla Belamri, ayant précédemment remporté plusieurs prix, notamment celui d'«Ambassadeur de l'humanité» des personnes aux besoins spécifiques, pour le scénario du film égyptien «Sarkhet ountha», en 2019 au Caire.

Pour rappel, le film «Lahbel»,

mettant en lumière les traditions et la souffrance des Algériens dans les domaines médical et éducatif durant les années 1950, débute par une séance de prise de contact entre un cheikh et des apprenants traduisant l'intelligence de ces derniers et les aptitudes de l'enseignant.

Le film met également l'ac-

cent sur différents aspects, dont le rôle de la mère dans la préservation de l'union entre ses enfants, celui de l'infirmière assistant tout le monde, la forte personnalité de Mohamed dans le douar, et autres symboles représentatifs des dechras de l'Algérie durant la période coloniale.

H. N.

Théâtre

Appel à participation à des résidences de formation

Un appel à participation à l'adresse des amateurs du 4^e art des villes du Sud algérien a été lancé par le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) pour prendre part à des rési-

dences de formation, annonce un communiqué de cet établissement. Les résidences de formation sont prévues dans les villes de Tamanrasset, Adrar et El Oued et sont ouvertes aux artistes des villes du Sud. Les

modalités de participation aux formations sont disponibles sur le site Internet tna.dz, alors que le dernier délai pour envoyer les candidatures a été fixé au 25 novembre.

Le Théâtre national

Mahieddine-Bachtarzi a entrepris cette démarche suite à la visite de travail de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, dans les wilaya de Tamanrasset et Adrar, précise le communiqué.

M. N.

Poésie

Il y a une année s'en allait le poète Badi, icône de l'identité du peuple sahraoui

Il y a une année disparaissait le poète de la patrie et de l'identité sahraouie, Mohamed Mustafa Mohamed Salem, qui avait consacré la moitié de sa vie à une autre forme de résistance et à entretenir, dans les cœurs des jeunes, la flamme de sa terre occupée et de son mode de vie spolié.

Connu sous le nom de «Badi», Mohamed Mustafa Mohamed Salem a vécu dans les esprits d'une jeune génération de Sahraouis exilée si loin de la patrie par sa poésie en langue hassanya souvent réprimée comme toutes formes d'expressions culturelles du Sahara occidental occupé.

Badi qui a fui son foyer après l'annexion du Sahara occidental par le Maroc en 1975, a vécu la

seconde moitié de sa vie dans les camps de réfugiés près de Tindouf en Algérie, où il se consacre à une autre forme de résistance, entretenir le souvenir de la patrie et du mode de vie des Sahraouis dans les esprits de ceux qui ne l'ont pas connu.

Né en 1936 dans la ville d'Aousserd, Badi a appris la poésie et le chant auprès des femmes de sa région. Il a voyagé en Algérie, en Libye et en Mauritanie, et a rejoint l'armée espagnole après une sécheresse qui l'a privé de son troupeau. Après l'annonce du départ des Espagnols, il a rejoint les rangs du Front Polisario pour la libération du peuple sahraoui.

Eloigné volontairement de la poésie de la guerre, il disait vouloir «expliquer l'humanité et ce

que signifie être humain» par une poésie «proche de la vérité, honnête vis-à-vis de ce que vous ressentiez et fidèle à vous-même».

Dans un de ces poèmes les plus connus, intitulé «Tishuash» (le plaisir de se souvenir de choses passées), Badi recrée avec mélancolie la vie traditionnelle des Bédouins, que de nombreux Sahraouis n'ont jamais connue. Ce texte a été écrit après un voyage en 2011 avec sa fille dans la «zone libre».

Vivre dans les camps avec des ressources limitées signifie également une publication et une diffusion restreinte de sa poésie sous forme écrite, au même titre que le choix de la langue d'expression très peu connue en dehors du peuple sahraoui. Mais la poésie de Badi

a survécu pendant des années par l'oralité.

L'oralité c'est également une manière de déjouer la répression des autorités marocaines qui ont «harcelé des journalistes, des blogueurs, des artistes et des activistes juste pour avoir exprimé leurs opinions pacifiquement, et en ont condamné au moins cinq à des peines de prison», indique un rapport de l'organisation Amnesty international en 2019. Le poète œuvrait durant sa vie à préserver par ses textes les pratiques, la langue et les coutumes qui sont étrangères même à sa propre fille dans une société où la poésie est omniprésente et qui a vu l'émergence d'une «poésie socialement engagée» après les bouleversements apportés par l'annexion du

Sahara occidental par le Maroc et un combat pour la libération.

La poétesse Al Khadra Mabrook, dont les textes ont été diffusés et mis en musique par sa petite fille vivant en Espagne, est passée d'une poésie qui célébrait principalement la «beauté féminine», à des écrits qui lui donnaient le surnom de «poétesse du fusil», alors que le regretté Beybough El Haj déclarait peu avant sa mort que la poésie était «une arme pour révéler le vrai visage de l'occupant marocain, (...) aucun missile ne peut la détruire». Mohamed Mustafa Mohamed Salem s'est éteint à l'âge de 83 ans, laissant une œuvre témoin d'un mode de vie victime d'un effacement symbolique de la nation sahraouie et de ses repères.

R. C.



Irak

Fermeture des camps de déplacés, dernier «refuge» pour des familles vulnérables

■ Il ne reste plus que bâches et tiges de métal battus par les vents : le vaste camp de déplacés irakiens, installé depuis cinq ans dans l'ancien complexe touristique de Habbaniyah, a été évacué cette semaine en moins de 48h... une précipitation qui inquiète les ONG.

Par Mourad M.

Baghdad semble déterminé à évacuer tous ces villages de tentes qui ont vu le jour avec la percée du groupe jihadiste État islamique (EI) en 2014, mais de nombreux déplacés tout comme les ONG considèrent que les conditions d'un retour – un toit et la sécurité – sont loin d'être garanties.

Dans un bus qui emmène les déplacés de Habbaniyah, dans l'ouest de l'Irak, Zainab, son mari et leurs six enfants ont dû laisser derrière eux la petite vie qu'ils s'étaient construite dans le camp pour rejoindre... un autre camp !

«On ne peut pas rentrer chez

nous», dit-elle à l'AFP. Leur tribu – institution incontournable en Irak – les accuse d'avoir soutenu l'EI. Injustement, assure-t-elle, mais cela lui fait redouter «la prison ou le massacre».

Ali, lui, va pouvoir retrouver sa ville d'al-Qaim, à 250 km de là. Mais il va devoir déboursier un loyer en attendant d'avoir les moyens de reconstruire sa maison.

Le responsable local du ministère des Déplacés, Moustafa Serhan, assure que «ces familles ne subissent ni retours forcés ni départs accélérés : les camps d'Anbar ont ouvert il y a cinq, six ou sept ans, de quelle précipitation parle-t-on ?», martèle-t-il.

Saada, 36 ans et mère de

sept enfants, sait déjà que dans quelques jours un bus viendra la chercher dans son camp de Hammam al-Alli, dans le Nord.

«D'abord, on nous a dit que le camp ne fermerait jamais, puis qu'il sera fermé en 2021 et ils nous disent maintenant... dans une semaine !», se lamente cette déplacée qui refuse de rentrer dans son village sur les monts Sinjar, où tout est encore en ruines.

«Je suis fatiguée de la vie», lâche-t-elle. «Ce camp, c'était notre refuge et ce refuge vient de disparaître».

En 2016, 3,2 millions d'Irakiens étaient déplacés. Trois ans après la victoire sur l'EI, ils sont aujourd'hui environ 1,3 million, dont 20 % dans des camps et le reste dans des logements de location en grande majorité.

Si l'Irak annonce souvent vouloir fermer ses camps, le processus s'est soudainement accéléré en octobre.

Entre le 18 et le 30, cinq camps ce dans les provinces de Baghdad, Kerbala et Diyala – ont été fermés. Plus de la moitié des habitants n'ont toutefois pas pu rentrer chez eux, indique l'Organisation mondiale pour les migrations.

Entre le 5 et le 11 novembre, plus de 6 000 des 8 000 déplacés de Hammam al-Alli ont été poussés au départ, vers leurs maisons en ruine ou d'autres camps, selon des responsables.

«Ces fermetures précipitées risquent de faire plus de 100 000 sans-abri au début de l'hiver et en pleine pandémie de Covid-19», s'alarme le Conseil norvé-



Ph. > D. R.

gien pour les réfugiés.

«L'Irak s'est engagé à des retours viables, dans l'information et la dignité mais toutes ces conditions sont actuellement violées», accuse un humanitaire.

Déjà l'année dernière, des déplacés ont fait l'objet de menaces et d'attaques. Parmi eux, 60 % ont dit être rentrés contre leur gré et 44 % ont de nouveau été déplacés, selon une étude récente.

Les autorités, elles, plaident pour que ces retours, ordonnés par le Premier ministre Moustafa al-Kazimi selon un responsable gouvernemental, redirigent l'aide humanitaire et internationale des camps vers la reconstruction.

L'intention est louable, convient Belkis Wille de Human Rights Watch, «mais il ne faut pas pour ce faire forcer des gens à rentrer contre leur gré

dans des régions où ils seront vulnérables».

Côté humanitaire, c'est l'embarras. Critiquer une décision gouvernementale, c'est s'exposer à des mesures de rétorsion : interdiction d'accès aux camps ou non délivrance de visas.

«La pression et les intimidations ont beaucoup augmenté», constate déjà le responsable d'une ONG, là aussi sous couvert de l'anonymat.

Aux premières annonces de fermeture de camps, la patronne des affaires humanitaires de l'ONU en Irak, Irena Vojackova-Sollorano, a souligné dans un communiqué que ces mesures avaient été «prises indépendamment de l'ONU».

Après avoir accepté un entretien avec l'AFP, au fil des fermetures, son bureau a soudainement renoncé.

M. M.



Commentaire

Solution

Par Fouzia Mahmoudi

François Hollande se fait de moins en moins discret ces derniers jours quant à ses ambitions politiques dans le futur et plus particulièrement pour la prochaine élection présidentielle. En effet, très présent sur la scène médiatique ces dernières semaines, l'ancien président français entend bien participer activement au jeu politique dans la perspective de 2022. Dans un entretien au «Parisien» hier, l'ex-président socialiste indique même qu'il souhaite «travailler à la construction d'une nouvelle force politique». «Sans elle, la gauche de gouvernement n'aura pas de candidature capable de gagner la présidentielle. C'est de ce mouvement que viendra la solution», assure-t-il. Hollande balaye par là le projet d'Olivier Faure, l'actuel premier secrétaire du PS, qui travaille pour rassembler toute la gauche à la présidentielle. De quoi donner écho à certaines figures socialistes, toujours proches de celui qui fut Premier secrétaire du PS durant onze années, qui se plaignent en interne de la stratégie de Faure. Ils craignent que «l'union à tout prix» ne résulte, au final, qu'à l'effacement du parti et au renforcement des écologistes qui ont fait d'excellents scores lors des dernières élections municipales. Hollande pourrait-il néanmoins incarner ce nouveau projet, et par là suite, une potentielle candidature à la présidentielle ? Il l'étude, sans nier une possible envie de reconquérir l'Élysée : «Celui qui portera le projet susceptible de redonner espoir ne peut être médiocre. La médiocrité des calculs et des ambitions n'a pas sa place», souligne-t-il, avant de revenir sur son cas personnel : «Je ne suis pas dans l'obsession ou la revanche et encore moins dans la rancune. Je veux surtout qu'en 2022, il soit possible de remettre la démocratie française en état». En attendant, l'ancien président socialiste fait part de ses idées pour soutenir l'économie française plongée dans la crise. Il propose d'«accorder aux moins de 25 ans une allocation spécifique pour une durée déterminée». Il estime qu'il faut «prolonger les prêts garantis» aux commerces «tout au long de 2021». François Hollande réclame également davantage de «soutiens ciblés» concernant «les secteurs les plus en difficulté», plutôt que «la coûteuse baisse de 20 milliards des impôts de production». Et dézingue déjà un candidat : Jean-Luc Mélenchon, officiellement candidat à la présidentielle jeudi soir après avoir recueilli, comme il se l'était imposé, 150 000 soutiens en ligne. «Sa personnalité n'est pas rassembleuse, et sa ligne politique n'est pas majoritaire, à gauche comme dans le pays, et ne le sera jamais», juge François Hollande. «Ce n'est pas en quittant l'Union européenne, en se fermant au monde et en créant une VI^e République, dont on ne sait pas exactement ce qu'elle serait, qu'il pourra convaincre les Français de lui faire confiance dans une période de crise». Toutefois, si beaucoup de choses qu'aborde François Hollande sont plus ou moins justes, il n'en reste pas moins qu'il a suscité un sentiment de rejet inédit chez les Français. Le président socialiste qui avait été élu assez largement avait en deux ans réussi à se mettre une grande majorité de son opinion publique à dos. Son impopularité reste d'ailleurs jusqu'à aujourd'hui, malgré la crise des «gilets jaunes» qu'a eu à traverser Emmanuel Macron, inégalée et montre assez clairement que les Français ne doivent pas être pressés de le retrouver à l'Élysée. **F. M.**

Nagorny Karabakh

Après leur défaite, les Arméniens plient bagage

«**R**estez ici ? Impossible, ils nous tueraient !». Après la défaite des forces du Nagorny Karabakh face à l'armée azerbaïdjanaise, les Arméniens des territoires bientôt rétrocedés à Bakou sont convaincus de n'avoir le choix qu'entre la valise et le cerceuil.

Dans le district montagneux de Kalbajar et sa capitale éponyme, les habitants font les bagages à la hâte et le cœur lourd, avant la remise à l'Azerbaïdjan dimanche, selon l'accord parrainé par Moscou, de ces terres conquises par les Arméniens dans les années 1990. Dans le village de Nor Getachen, au pied d'imposantes falaises de roche noire formant une vallée, d'antiques et incroyables camions russes Kamaz stationnent ici et là devant les maisons à potagers dispersées le long de la route caillouteuse.

Des hommes y entassent

dans les bennes, canapés, machines à laver, valises et les souvenirs d'une vie qu'il est hors de question d'abandonner «aux Turcs», comme on appelle ici les Azerbaïdjanais, peuple chiite turcophone, qui avaient fini ces mêmes terres trente ans plus tôt face à l'arrivée des Arméniens.

«J'ai pleuré toute la nuit quand j'ai appris la nouvelle», raconte Anouchavan, 63 ans, survêtement décati et perruque de travers, s'activant à fouiller placards et cartons ouverts à tout vent.

Un bocal de poivrons rouges à l'huile est posé sur un lit sans matelas. De la vaisselle à l'émail usé par les ans traîne un peu partout, au milieu des godillots et de bouquins en cyrillique. Dans cette modeste maison de paysan, où les deux pièces sont chauffées par un poêle à bois, l'heure est au tri à la va-vite de ce qu'il va falloir abandonner.

Le capharnaüm est le même devant l'établi où Zohrap, le mari

à moitié aveugle de 82 ans, peine à décider quoi prendre. «Nous ne savons pas où aller. Avec l'aide des enfants, on va essayer de louer un petit appartement à Erevan. On pourra peut-être revenir, vous ne croyez pas ?», interroge le vieillard, l'air un peu perdu.

Personne n'est passé leur dire officiellement de partir, «mais on a vite compris. Il n'y a pas le choix. Les Azerbaïdjanais nous tortureraient ou nous couperaient la tête», grogne Anouchavan.

Deux fils sont venus de la capitale donner un coup de main, le bétail a été bradé. Car il faut déguerpir si possible avant aujourd'hui.

«La maison n'était pas bien luxueuse, mais on était heureux ici. L'air est bon et le raisin pousse bien», regrette déjà Zohrap, l'œil attristé regardant ses grappes. «On ne brûlera pas la maison. Mais on prend Mickey, c'est un bon chien».



Compétitions continentales

La CAF autorise une augmentation du nombre de joueurs

LE COMITÉ d'urgence de la Confédération africaine de football a autorisé une augmentation du nombre de joueurs sur les listes d'engagement pour les différentes compétitions continentales, afin de parer à d'éventuelles défections, dues au coronavirus.

Une augmentation pouvant aller de «dix joueurs supplémentaires» à un nombre «illimité», suivant les règlements de chaque compétition. Les protocoles sanitaires de la Fifa et de la CAF interdisent en effet aux joueurs testés positifs au coronavirus de participer aux matchs, d'où cette alternative proposée aux clubs et aux associations, de pouvoir remplacer les éléments infectés et être ainsi en mesure de prendre part aux différentes compétitions.

«Pour les compétitions dont les règlements imposent une liste avec un nombre limité de joueurs, notamment les compétitions Interclubs et les compétitions avec le système aboutissant sur un tournoi final, les clubs sont autorisés à augmenter de dix le nombre initial de joueurs autorisés», a indiqué la CAF dans un communiqué. «Si par exemple les règlements imposent une liste de trente joueurs, ce nombre sera désormais augmenté à quarante joueurs», a-t-elle précisé. Concernant les compétitions dont les règlements permettent la modification de la liste des joueurs d'un match à un autre (exemple : Qualifications de la CAN et qualifications de la CAN féminine), «les associations peuvent déjà voyager avec un nombre illimité de joueurs, ce qui leur permettrait de remplacer tout joueur déclaré positif au test PCR de Covid-19», a assuré la CAF.

Les équipes engagées dans les différentes compétitions «devront s'assurer de présenter au moins onze joueurs aptes, dont un gardien de but et quatre remplaçants pour participer aux matchs, et ce, indépendamment du nombre de joueurs déclarés positifs au Covid-19», a encore tenu à préciser l'instance. Par ailleurs, et dans le cas où une équipe se retrouverait dans l'incapacité de participer à un match, le résultat de ladite rencontre sera déterminé comme suit : A) Si une équipe ne dispose pas du nombre minimum de joueurs (11 entrants, dont 1 gardien de but et 4 remplaçants), alors cette équipe sera considérée comme ayant perdu le match (2-0). B) Dans le cas où une équipe ne peut se rendre sur le lieu du match, à cause des restrictions de voyage, ou autres restrictions liées au Covid-19, alors cette équipe sera considérée comme ayant perdu le match (2-0). C) Si une équipe hôte ne peut pas organiser le match, ou ne peut pas recevoir une autre équipe pour absence d'une autorisation gouvernementale, cette équipe sera considérée comme ayant perdu le match (2-0), alors que pour les situations exceptionnelles, la «commission d'organisation sera consultée pour une décision finale» a encore précisé la CAF.

Match amical

L'USMA domine la sélection nationale U-20

L'USM ALGER a surclassé la sélection algérienne des moins de 20 ans sur le score de 6-0 (mi-temps : 3-0) en match amical disputé jeudi au stade annexe du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), dans le cadre de sa préparation en vue de la nouvelle saison dont le coup d'envoi sera donné le 28 novembre. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Zouari (12' s.p), Koudri (35'), Mahious (45'), Abdeljelil (47' s.p, 52') et Benhamouda (58') pour l'USM

Alger. C'est la première victoire des «Usmistes» en match amical, après deux nuls face respectivement à la JS Saoura (0-0) et la JSM Skikda (1-1), alors que deux autres matchs ont été annulés face au Paradou AC et à l'US Biskra, en raison de la détection de cas positifs au coronavirus au sein de l'effectif de l'USMA et de l'USB.

Lors de la 1^{re} journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1, l'USMA recevra l'ES Sétif au stade Omar-Hamadi.

COA

Six candidats retenus à l'élection partielle du bureau exécutif

SIX CANDIDATS ont déposé leurs dossiers en vue de l'élection partielle pour le renouvellement de deux membres au bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), prévue aujourd'hui à l'hôtel El Djazaïr (Alger), à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), a appris l'APS jeudi de l'instance olympique. «Outre l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice-2019, les membres présents procéderont à l'élection partielle de deux membres dont une représentante féminine», a précisé la même source. Six candidats seront en lice pour intégrer le bureau exécutif. Il s'agit de Soraya Haddad (judo), Feriel Chouiter (Docteur

en médecine), Fairouz Dih (ex-internationale de basket-ball), Elhadi Mossab (président de la Fédération algérienne du sport pour tous (FAST), Azzedine Brahimi Djelloul (président de la Fédération algérienne des échecs (FAE) et Ghadir Sadi (président de La Fédération algérienne du sport universitaire (FASU). L'ordre du jour des travaux de la session ordinaire de l'instance olympique portera sur plusieurs points dont la présentation, pour approbation, du rapport moral et financier 2019, du rapport du commissaire aux comptes, la présentation du programme d'activités pour 2020 et le budget prévisionnel de la même année.

Eliminatoires de la CAN-2021/Algérie 3- Zimbabwe 1

Les Verts assurent et rassurent

■ L'équipe nationale de football a consolidé sa première place du groupe H lors des éliminatoires de la CAN 2021 qui aura lieu au Cameroun, en prenant le dessus sur le Zimbabwe sur le score rassurant de (3/1), dans le match qui s'est joué jeudi soir à huis clos, coronavirus oblige, au stade 5-Juillet.



Les Verts ont réussi l'essentiel avec ce succès face aux Warriors

Par Mahfoud M.

Les Verts savaient qu'ils étaient dans l'obligation de l'emporter afin de prendre option pour la qualification à la phase finale de la CAN reportée à 2022 et c'est pour cela qu'ils ont pris d'assaut la cage des Warriors du Zimbabwe dès les premières minutes de la rencontre. La bande à Belmadi a procédé par des passes courtes et essayé de trouver la brèche dans l'arrière-garde adverse, et c'est logiquement qu'ils trouveront la brèche à la 31', par l'intermédiaire du buteur attiré des Fennecs, Baghdad Bounedjah, par un tir facile dans les 18 m, après un premier bolide de Sofiane Feghouli relâché par le portier

zimbabwéen. Ne se suffisant pas de ce but, les Algériens continueront leur pressing et réussiront à planter une seconde banderille à la 43'. Un magnifique travail est effectué par le métronome Mahrez, qui remet pour Feghouli qui double le score sur une magnifique tête plongeante. La première manche se termine donc sur ce score de (2/0) en faveur des Verts, qui étaient plus concentrés sur leur sujet et surtout plus réalistes. En seconde période, le capitaine Mahrez a marqué le troisième but (66') d'une frappe piquée dans les 18m après un contre rapide. Les Zimbabwéens ne baissent quand même pas les bras et réussissent à marquer le but d'honneur par l'intermédiaire de Kadewere à la 78'

d'une balle piquée, même si certains affirment qu'il était en position d'hors-jeu.

A l'issue de cette troisième victoire en autant de matchs, les «Verts» confortent leur position de leader avec 9 points, à 5 longueurs de leur dauphin le Zimbabwe. Dans l'autre match de cette poule, la Zambie a signé sa première victoire dans ces qualifications, en s'imposant à domicile face au Botswana (2-1). La sélection nationale s'est envolée, hier, vendredi à Harare, en vue de son match face au Zimbabwe, prévu lundi prochain (16h00, algériennes), dans le cadre de la 4^e journée, alors que le Botswana, dirigé sur le banc par le technicien algérien Adel Arrouché, recevra la Zambie.

M. M.

Djamel Belmadi

«Une CAN au mois de janvier ou février reste problématique»

Le coach de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, s'est exprimé au sujet du calendrier des Verts ainsi que de la programmation de la Coupe d'Afrique des Nations.

«On a l'ambition de se qualifier le plus rapidement possible. Après le plus dur reste à venir, c'est une évidence.

Il va y avoir la CAN, c'est toujours très compliqué et difficile. Nous serons l'équipe à battre. On va arriver avec notre titre de champion d'Afrique, ce n'est pas quelque chose de léger à porter. On aura eu le temps de se préparer à ça», a confié le technicien algérien.

Djamel Belmadi a ajouté : «Ensuite, il y aura les qualifications à la Coupe du Monde. Tout le monde sait à quel point c'est important pour nous tous, le

pays, les joueurs, le staff, la fédération. Tout le monde a envie d'être présent à cette Coupe du Monde au Qatar. Ça va arriver très vite aussi».

«On peut émettre des réserves sur l'organisation de certaines compétitions. Sur les dates FIFA, il y a un calendrier avec une homogénéité entre les différentes dates. C'est déjà réglé. Dans le passé, c'était vraiment difficile, les calendriers n'étaient pas en accord entre l'UEFA et la CAF. Désormais on est synchronisé», a expliqué le champion d'Afrique.

«Une CAN au mois de janvier reste problématique»

Concernant la programmation de la Coupe d'Afrique,

Djamel Belmadi dira : «Tout le monde est d'accord pour dire qu'une CAN au mois de janvier ou février reste problématique. J'ai entendu parler d'un possible réunion de joueurs importants qui sont les acteurs principaux. Pour moi, ce n'est pas le plus important de les mettre en difficulté en allant faire des Coupes d'Afrique en pleine saison».

«C'est une situation qui les met largement en difficulté dans leurs clubs. Je sais que ça les préoccupe. Je suis sûr que si on faisait un sondage de ces joueurs-là, beaucoup pencheraient plus pour une période où il y a plus de championnat».

Ce sont des choses sur lesquelles il faut se pencher et progresser là-dessus, car ça reste problématique», a enchaîné le coach des Fennecs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Vol de véhicules à Béjaïa

Arrestation de deux individus par la gendarmerie

UNE BANDE de malfaiteurs composée de 4 individus natifs de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, spécialisée dans le vol de véhicules, a été démantelée par les services de la gendarmerie. «L'arrestation de ces individus est intervenue après enquête de la gendarmerie, enclenchée suite à une plainte d'un citoyen portant sur le vol de son véhicule de location alors qu'il roulait sur le chemin reliant Boulimat et la RN 24», selon un communiqué de presse de la Gendarmerie nationale. La victime a été surprise par l'immobilisation sur la voie d'une voiture de marque «Accent», en panne. En sortant de son véhicule pour proposer son aide à ses occupants, elle a été surprise par l'arrivée d'une autre voiture dont l'un des occupants a pris le volant de son véhicule, puisque le moteur était en marche, et a disparu rapidement dans la nature. Les éléments de la brigade de la gendarmerie de Béjaïa ont reçu un appel de la sûreté extérieure de Takariet, près de Sidi-Aïch, qui a intercepté un véhicule à bord duquel se trouvaient deux individus. Le déplacement des enquêteurs sur les lieux a permis la récupération du véhicule puis un autre, après l'enquête qui a été élargie à la wilaya de B.B.A, alors que deux autres individus sont toujours en fuite. Les mis en cause ont été écroués. Dans une autre affaire, la gendarmerie de Béjaïa a saisi quelque 5 656 bouteilles d'alcool de différents volumes et

différentes marques, au cours d'un dispositif de contrôle dressé sur la RN 26, dans la commune de Tazmalt. Les bouteilles d'alcool ont été découvertes dans le coffre arrière d'un véhicule et étaient acheminées depuis la ville d'Akbour par deux individus âgés de 26 et 41 ans. Les gendarmes ont découvert 1 860 bouteilles de vin d'un litre chacune. De plus, quelque 3 796 bouteilles d'alcool ont été saisies sur la RN 09. Elles étaient transportées dans un camion conduit par un individu âgé de 47 ans en direction de la commune d'Aokas. Les bouteilles d'alcool étaient dissimulées dans un coffre en acier. L'individu a été transféré vers la brigade de la gendarmerie. Par ailleurs, «la première sûreté urbaine a mis fin aux agissements d'un individu, auteur de vol d'accessoires et d'objets dans plusieurs véhicules dans la ville de Béjaïa, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'arrestation de l'individu est intervenue suite à des plaintes déposées par plusieurs personnes victimes de vols par effraction de leurs véhicules stationnés au niveau de la place du 1^{er} Novembre. Il s'agit d'un certain A.B., âgé de 47 ans, natif de Béjaïa, activant tard dans la nuit. «L'individu a été présenté devant le parquet et condamné en comparution immédiate à 5 années de prison ferme et une amende de 50 000,00 DA», précise la même source.

Hocine Cherfa

Presse

Décès du reporter-photo Zinedine Zebar



Le photographe-reporter Zinedine Zebar, dit Zino, est décédé jeudi à l'âge de 63 ans des suites du coronavirus, a annoncé sa famille sur les réseaux sociaux. Né à Sétif en 1957, Zinedine Zebar, passionné de photo, a étudié à l'École de photographie de Paris et travaillé dans plusieurs médias algériens et étrangers. En 1988, il devient reporter-photographe à l'Agence de presse parisienne et a été envoyé spécial dans plusieurs pays, et à partir de 2008, il a collaboré en free lance avec plusieurs médias étrangers. Les dernières années, il s'est intéressé à la réalisation de la Grande mosquée d'Alger depuis les fondations, prenant des centaines de photos de l'évolution du chantier. Il en partagea quelques-unes sur son compte Facebook. «Les centaines de clichés que j'ai réalisés témoignent de cette évolution vers la consistance et comment le site commençait déjà à marquer l'ensemble du paysage de la baie d'Alger. C'est surprenant comment un édifice peut modifier complètement des lieux qu'on croyait inchangeables», avait-il déclaré dans une interview sur le sujet. La mort l'a emporté avant qu'il ne parachève un livre sur «Alger vu du ciel» qu'il préparait en collaboration avec la wilaya d'Alger.

Nassim S.

Condoléances

Profondément affecté par la mort de son ami Zinedine Zebar, dit Zino, reporter-photographe, Nadjib Stambouli présente à sa famille et aux amis communs, dans et hors corporation, ses sincères condoléances et les assure de son soutien moral en cette pénible épreuve. Allah yerhmoû.

L'arrivée d'un vaccin dope les marchés internationaux



Loumis

Djalou@hotmail.com

Décès du président de la JSK à l'hôpital de Aïn Naâdja

Moh Chérif Hannachi, l'homme des grands défis

■ Le président de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, est décédé à l'hôpital militaire de Aïn Naâdja à Alger, où il avait été transféré après des complications de santé et surtout après avoir contracté le Covid-19 avec une détresse respiratoire.

Par Mahfoud M.

Hannachi avait été hospitalisé une première fois à l'hôpital Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou avant d'être transféré au CHU de Kouba puis vers l'hôpital militaire de Aïn Naâdja, où il avait été pris en charge. Mais il était écrit qu'il ne survivra pas à cette maladie, lui qui avait relevé de nombreux défis avec le club mythique de la JSK à qui il a donné une dimension continentale et sera respectée par tous grâce à son éloquent palmarès. Né le 2 avril 1950 dans la commune de Larbaâ Nath Irathen (wilaya de Tizi Ouzou), Hannachi a fait ses classes dans le second club de la ville avant de rejoindre la JSK avec laquelle il a joué en seniors et réussi un beau parcours comme défenseur central. Il a décroché six championnats d'Algérie avec la JSK durant les années 1973, 1974, 1977, 1980, 1982 et 1983, une Coupe d'Algérie en 1977, une Coupe d'Afrique des clubs champions en 1981 et une Supercoupe de la CAF en 1982. La reconversion de ce rugueux défenseur après la fin de sa carrière était toute tracée, puisqu'il a rejoint le comité directeur et a travaillé aux côtés du président Benkaci. Il était présent quand le club a décroché le second titre africain, la Coupe d'Afrique des clubs



champions en 1991. Hannachi a présidé ensuite le club de la période allant de 1993 jusqu'à 2017, soit 24 ans de règne durant lequel il a remporté dix titres, à savoir quatre championnats d'Algérie (1995, 2004, 2006 et 2008), la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe 1995 ainsi que trois Coupes de la CAF consécutives (2000, 2001 et 2002) et deux Coupes d'Algérie en 1994 et 2011. Il a connu aussi des événements tragiques, surtout avec le décès de Hocine Gasmi le 21 mai 2000, qui a eu un traumatisme crânien au moment de sa chute après avoir marqué un but face à l'USM Annaba, et de la mort aussi du Camerounais Albert Ebossé le 23 août 2014, touché par un pro-

jectile venant des gradins à la fin de la rencontre face à l'USM Alger. Durant ses dernières années de règne à la tête de la JSK, Hannachi avait longuement été contesté par les supporters et les anciens joueurs qui lui reprochaient son manque d'ambition, car la JSK ne jouait plus les premiers rôles et a assuré de justesse son maintien en Ligue I. Le doyen des présidents des clubs algériens et surtout celui qui a duré le plus à la tête d'un club aussi prestigieux, tire sa révérence et laisse derrière lui un excellent héritage, car rares sont les dirigeants qui ont réussi à décrocher un tel palmarès. Que Dieu accueille le défunt en Son vaste paradis.

M. M.